Saint-Léonard
Montréal

AVIS PUBLIC

RÉSOLUTION – PPCMOI 2026-04

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que le 27 octobre 2026, un certificat de conformité a été délivré par le greffier adjoint de la Ville de Montréal à l'égard de la résolution numéro CA26 13 0261 accordant le projet particulier PPCMOI 2026-04 visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel isolé de deux étages sur le lot numéro 2 514 487 du cadastre du Québec, dans la zone H-2380, adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2026, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (2177).

En conséquence, cette résolution est réputée conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire et est entrée en vigueur le 27 octobre 2026.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire.

Fait à Montréal, le 27 octobre 2026.

La Secrétaire d'arrondissement

Isabelle Boileau, avocate